

Rapport annuel 2002

RENTABILITÉ ACCRUE

RÉDUCTION DE LA DETTE

OPTIMISATION DES RESSOURCES

APPROCHE AXÉE SUR UNE CROISSANCE RENTABLE



Une stratégie gagnante...

Stella·Jones
 Inc.

Notre profil

Stella-Jones Inc. est le chef de file au Canada dans la production de bois traité sous pression.





La Société produit des poteaux de bois traité pour les sociétés de services publics d'électricité et de télécommunications, ainsi que des traverses de chemins de fer, des poteaux pour glissières de sécurité routière, des pilotis pour constructions maritimes et des pieux pour fondations, du bois de charpente et du bois destiné à la construction de ponts. En outre, elle offre aux sociétés de bois de construction et aux grossistes des services personnalisés de traitement du bois destiné à des applications résidentielles, telles que la construction de clôtures et de terrasses.

Stella-Jones s'engage à assurer à sa clientèle les meilleurs prix, des produits et services de qualité supérieure et des pratiques rigoureuses sur le plan environnemental. La Société, qui compte quelque 200 employés au Canada, est le seul producteur de bois traité sous pression d'envergure nationale, et elle dessert aussi les marchés internationaux.

Table des matières

Notre mission	1
Mot du président du conseil	2
Message du président	4
Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation	6
Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	11
Rapport des vérificateurs	11
États financiers consolidés	12
Notes afférentes aux états financiers consolidés	15
Administrateurs et dirigeants	23
Renseignements sur la Société	24

Nos activités

				
	POTEAUX DE BOIS	TRAVERSES DE CHEMINS DE FER	BOIS TRAITÉ À USAGE INDUSTRIEL	BOIS À USAGE RÉSIDENTIEL
PRODUITS	Poteaux Potences	Traverses Traverses d'aiguillage	Pieux pour fondations Pieux pour constructions maritimes Bois maritimes Bois de construction Poteaux pour glissières de sécurité routière Bois pour construction de ponts	Planches Treillis Clôtures Contreplaqué Bois d'œuvre de dimensions courantes pour terrasses, balcons, clôtures et autres applications extérieures
ESSENCES DE BOIS	Pin rouge Pin gris Pin de Murray Pin des marais Sapin de Douglas Thuya occidental Pin sylvestre	Érable Chêne Bouleau Pin rouge Pin gris Pin de Murray Pruche	Pruche Sapin de Douglas Pin rouge Pin gris Pin de Murray Thuya occidental	Pin blanc Pin rouge Pin gris Sapin
PRODUITS DE PRÉSERVATION	Arséniate de cuivre et de chrome (ACC) Pentachlorophénol Créosote Arséniate de cuivre et de zinc ammoniacal (ACZA)	Créosote Créosote/huile	Arséniate de cuivre et de chrome (ACC) Pentachlorophénol Créosote Arséniate de cuivre et de zinc ammoniacal (ACZA)	Arséniate de cuivre et de chrome (ACC)* Cuivre amine quaternaire (CAQ)
CLIENTS	Sociétés de services publics Sociétés de télécommunications Sociétés d'État Entrepreneurs	Sociétés de chemins de fer Sociétés minières Industries Entrepreneurs en entretien de chemins de fer	Ministères – Transports – Travaux publics – Forêts – Ports Entrepreneurs Industries Grossistes Détailants	Grossistes Marchands de bois
MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES	Canada États-Unis Mexique Amérique centrale Amérique du Sud Moyen-Orient Afrique Asie Antilles	Canada États-Unis Amérique du Sud	Canada États-Unis	Canada

* D'ici la fin de 2003, tout le bois d'œuvre à usage résidentiel sera traité au cuivre amine quaternaire, un agent de préservation qui n'est pas à base d'arsenic.

Faits saillants

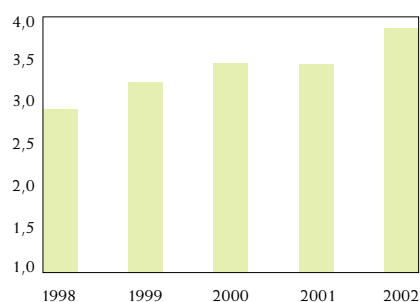
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

(en milliers de dollars)



Valeur comptable par action ordinaire

(en dollars)



<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)</i>					
<i>Exercice terminé le 31 décembre</i>					
	2002	2001	2000	1999	1998
	\$	\$	\$	\$	\$
Résultats					
Ventes	96 652	87 829	87 045	68 995	67 718
Ventes liées au verglas de janvier 1998	—	—	—	—	14 296
Total des ventes	96 652	87 829	87 045	68 995	82 014
BAIIA	9 620	5 045	8 928	8 732	8 680
Bénéfice net	3 721	488	3 156	3 625	3 821
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation*	5 818	3 064	5 287	4 870	5 371
Situation financière					
Fonds de roulement	21 418	20 669	21 086	22 376	21 765
Total de l'actif	69 436	80 854	74 494	57 994	53 547
Dette à long terme**	7 028	11 843	10 618	8 917	7 831
Avoir des actionnaires	35 355	31 615	31 570	29 990	27 165
Données par action					
Bénéfice par action	0,41	0,05	0,35	0,39	0,41
Bénéfice dilué par action	0,41	0,05	0,35	0,37	0,39
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation*	0,64	0,34	0,59	0,53	0,58
Valeur comptable	3,91	3,50	3,53	3,24	2,92
Fonds de roulement	2,37	2,29	2,36	2,42	2,34
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	9 048	9 002	9 028	9 298	9 291
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	9 053	9 043	8 947	9 245	9 305
Nombre moyen dilué d'actions à la fin de l'exercice (en milliers)	9 078	9 015	9 087	9 853	9 855
Dividende par action	—	0,07 \$	0,07 \$	0,07 \$	—
Ratios financiers					
Rendement de l'avoir des actionnaires (avoir moyen)	11,1 %	1,5 %	10,3 %	12,7 %	15,1 %
Ratio d'endettement à long terme**	0,20 : 1	0,37 : 1	0,34 : 1	0,30 : 1	0,29 : 1

* Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

** Y compris la partie exigible à court terme



Notre mission



STELLA-JONES A POUR OBJECTIF DE S'ÉLEVER AU RANG DE CHEF DE FILE DU SECTEUR DE LA PRÉSERVATION DU BOIS ET D'ÊTRE UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

C'EST EN PRIORISANT LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE, UNE GAMME DE PRODUITS DE BASE ET DES SEGMENTS DE MARCHÉ CLÉS, ET EN MISANT SUR SA CAPACITÉ D'INNOVER ET D'OPTIMISER SES RESSOURCES QUE STELLA-JONES COMPTE RÉALISER CETTE AMBITION.

LA SOCIÉTÉ S'EST ENGAGÉE À FOURNIR À SES EMPLOYÉS UN MILIEU DE TRAVAIL SÉCURITAIRE ET RESPECTUEUX DE L'INDIVIDU ET À RÉCOMPENSER ÉGALEMENT LA RECHERCHE DE SOLUTIONS, L'ESPRIT D'INITIATIVE ET LA POURSUITE D'UN RENDEMENT TOUJOURS MEILLEUR.

Mot du président du conseil

Dans notre dernier rapport aux actionnaires, nous soulignons les mesures exhaustives adoptées pour nous concentrer sur nos gammes de produits de base et améliorer la productivité dans chacune de celles-ci. Ce fut une heureuse décision, car l'ensemble du secteur des produits forestiers, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale, a traversé une période difficile en 2002, et la concurrence est demeurée très vive dans les segments de marché de Stella-Jones.

Nous sommes donc très fiers de déclarer que nos prévisions d'un niveau de rentabilité plus acceptable à la fin de l'année 2002 se sont avérées bien fondées.

En effet, notre bénéfice net s'est élevé à 3,7 millions de dollars, soit 0,41 \$ par action, alors que nous affichions 488 000 \$, ou 0,05 \$ par action, en 2001. Nous sommes grandement redevables à notre équipe de direction pour ce coup de barre, ainsi qu'aux qualités indéniables de meneur de Brian McManus, qui termine ainsi sa première année complète en qualité de président et chef de l'exploitation de la Société.

Nos mesures de réduction des coûts à court terme ont été appliquées en pensant à l'avenir. En effet, notre approche a porté sur les secteurs clés où des améliorations étaient nécessaires, au sein de nos activités et sur nos marchés, et nous avons atteint nos objectifs en misant sur la collaboration étroite de la direction et de tous les employés. Je ne doute pas que nous soyons sur la voie de la consolidation de nos activités, et que nous pourrions combler rapidement les besoins futurs de notre clientèle et ainsi nous adapter à l'évolution de notre secteur d'activité.

Notre capacité de s'adapter rapidement à de nouvelles situations s'est révélée en 2002 dans les actions que nous avons entreprises pour répondre à l'inquiétude entourant l'utilisation de l'arséniate de cuivre et de chrome pour le traitement du bois destiné à des applications résidentielles. Stella-Jones est en effet devenue la première société canadienne de traitement du bois à utiliser une nouvelle génération de produits de préservation. Grâce à nos nombreux sites et cylindres de traitement, nous avons pu effectuer les changements de procédés qui s'imposaient, et ce, sans que nos clients aient à souffrir d'une interruption, ni même de délai de service.

Le conseil d'administration poursuit son engagement à améliorer continuellement ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. À cet égard, nous sommes en voie d'achever notre nouvelle Politique de gouvernance d'entreprise, qui prévoit des mesures précises en ce qui touche aux communications et aux pratiques d'information continue.

En mars 2003, le conseil d'administration a modifié sa politique en matière de dividendes, selon laquelle la décision de verser un dividende sera évaluée semestriellement plutôt qu'annuellement. Le versement d'un dividende semestriel sera évidemment fonction des résultats financiers et des besoins en liquidités de la Société. À la lumière de la hausse des résultats en 2002 et des prévisions optimistes pour 2003, le conseil est heureux de recommander le versement d'un premier dividende semestriel de 0,04 \$ par action ordinaire.

Depuis que Stella-Jones est devenue une société ouverte en 1994, le conseil d'administration s'est engagé à améliorer continuellement ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. À cet égard, nous sommes en voie d'achever notre nouvelle Politique de gouvernance d'entreprise, qui prévoit des mesures précises en ce qui touche aux communications et aux pratiques d'information continue, et nous avons tout récemment restructuré la composition de notre comité de vérification. Ainsi, M. George J. Bunze m'a remplacé en qualité de président du comité de vérification, dont tous les membres sont maintenant des administrateurs

externes et non reliés, et dont les compétences en matière financière sont excellentes. Vous trouverez en page 23 du présent rapport une présentation détaillée du conseil d'administration, de ses membres ainsi que de la composition de ses comités.

Au nom du conseil d'administration, je souhaite remercier tous les employés de leur enthousiasme et de leurs efforts en cette année de redressement, et pour leur contribution à une année de réussite en 2002.

Le président du conseil
et chef de la direction,

(signé)

Tom A. Bruce Jones, CBE



Message du président



Nous avons commencé en 2002 à bénéficier de la révision de nos stratégies opérationnelles réalisée au cours de la dernière moitié de l'exercice précédent. Au cours de cet examen, nous avons décidé de consolider notre position de tête dans les catégories de produits où nous jouissions déjà d'avantages concurrentiels évidents, et d'accroître la productivité globale.

Nos marchés nationaux et internationaux demeurent très concurrentiels et les prix sont toujours un facteur de vente déterminant dans notre secteur d'activité. Néanmoins, notre stratégie est opérante. La poursuite de notre objectif d'efficacité nous a permis de maintenir nos prix assez bas, tout en augmentant nos ventes et la rentabilité de nos gammes de produits de base, c'est-à-dire les poteaux pour sociétés de services publics et les traverses de chemins de fer.

L'exercice 2002 a été marqué par une volonté soutenue de maintenir le cap sur les activités de base et sur le contrôle des coûts. Ces efforts se sont traduits par une hausse des ventes et par une nette amélioration de la rentabilité. Aussi Stella-Jones est-elle en bonne position pour faire face à l'avenir, s'appuyant sur un volume réduit de stock, la réduction de la dette et une situation financière plus vigoureuse.

Nous avons également consacré des efforts soutenus au développement de nos activités liées aux produits de bois à usage résidentiel. Nous avons investi dans la capacité de production afin de pouvoir offrir de nouveaux modes de traitement du bois avant même l'abandon volontaire par l'industrie de l'arséniate de cuivre et de chrome comme agent de préservation du bois à usage résidentiel.

Résultats financiers

Nos résultats parlent d'eux-mêmes. La Société a enregistré une nette amélioration de tous les éléments de mesure des résultats financiers, aussi bien dans l'état des résultats qu'au bilan.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, le bénéfice s'est élevé à 3,7 millions de dollars (0,41 \$ par action) soit plus de sept fois le bénéfice de 488 000 \$ inscrit en 2001 (0,05 \$ par action).

La croissance du bénéfice est largement attribuable au contrôle très serré des coûts, qui a permis de maintenir les prix à des taux concurrentiels. Les ventes ont augmenté de 10,1 % pour se fixer à 96,7 millions de dollars, contre 87,8 millions de dollars un an plus tôt.

La hausse des ventes et du bénéfice a dégagé des liquidités accrues. Le BAIIA a augmenté de 92 % pour s'établir à un montant record de 9,6 millions de dollars en 2002, contre 5,0 millions de dollars en 2001.

La Société a également consacré des efforts soutenus à l'amélioration de sa situation financière. D'abord, les stocks ont été épurés des excédents de produits à faible marge et à faible rotation, ensuite des liquidités ont été libérées et affectées à la réduction de 9,9 millions de dollars de la dette bancaire et de la dette à long terme, qui s'élevaient à 28,1 millions de dollars. Le fonds de roulement a par ailleurs augmenté, passant de 20,7 millions de dollars en 2001 à 21,4 millions de dollars à la fin de 2002.

Maintenir le cap sur une croissance rentable

À l'aube de 2003, la Société envisage l'avenir avec un optimisme renouvelé, sur la foi d'une stratégie d'entreprise bien engagée, d'une situation financière vigoureuse et d'une solide équipe de direction.

Alors que le marché canadien du bois traité sous pression demeure assez stable dans l'ensemble, nous croyons que notre secteur d'activité offre encore beaucoup de potentiel de croissance. Nous comptons donc continuer de pousser les ventes de nos produits de base en développant nos relations avec nos principaux clients actuels, telles les sociétés bien établies de services publics et de chemins de fer, et en élargissant notre clientèle.

Cependant, notre objectif n'est pas la croissance à tout prix. Nous nous concentrerons sur les segments de marché, à l'échelle nationale et à l'étranger, qui justifient les coûts et les risques qui y sont attachés. Nous assurerons par ailleurs le suivi de nos procédés, afin d'optimiser la productivité et de maintenir notre position de chef de file, et de producteur à faible coût, dans le marché canadien.

Prendre notre avenir en main

Nous demeurerons vigilants à l'égard des occasions nouvelles que procurera la conjoncture très concurrentielle de notre milieu, et plus particulièrement au chapitre des acquisitions. Le marché canadien est bien établi, mais il est également très fragmenté et compte de nombreux participants régionaux de petite taille qui pourraient bien procurer d'excellentes synergies avec nos établissements actuels.

Nous disposons de critères bien établis en matière d'évaluation de candidats à l'acquisition. Ceux-ci doivent en effet offrir des qualités et synergies complémentaires, et toute acquisition doit se traduire par une croissance immédiate du bénéfice.

Quelques mots de remerciements

L'année qui vient de s'écouler a été riche en défis et en nouvelles initiatives. Ce fut également une année exigeante. Aussi, les réalisations dont nous sommes fiers sont le résultat d'un travail remarquable d'équipe, et nous devons des remerciements à un grand nombre de personnes. Nul doute que nous n'aurions réussi dans toutes ces réalisations sans l'enthousiasme et le soutien de notre personnel et de nos actionnaires, sans l'engagement indéfectible de notre conseil d'administration, et bien sûr, sans l'appui de notre clientèle.

À tous, nous offrons nos remerciements les plus sincères.

Le président et chef de l'exploitation,

(signé)

Brian McManus



Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice 2002, Stella-Jones a nettement amélioré son rendement opérationnel et accru sa stabilité financière, créant ainsi des assises solides en vue de la croissance future. Plus particulièrement, la Société a consacré des efforts à la réduction des coûts, à la rationalisation des activités et à l'accroissement de la rentabilité. Les mesures adoptées ont porté fruit.

Résultats d'exploitation

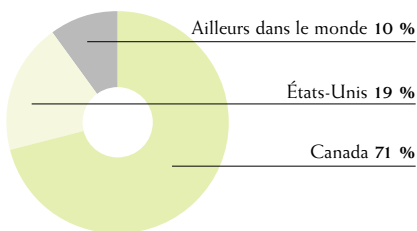
Les ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 se sont élevées à 96,7 M\$, en hausse de 10,1 % par rapport aux 87,8 M\$ inscrits en 2001. Cette augmentation est attribuable à une nette amélioration des ventes de traverses de chemins de fer et d'une croissance significative des ventes de poteaux aux sociétés de services publics dans l'ensemble du marché canadien et de bois traité à usage résidentiel. Ces gains ont été contrebalancés par de légères baisses sur les marchés du bois traité à usage industriel et de l'exportation de



poteaux pour sociétés de services publics, deux segments de marché qui avaient été ciblés dans la perspective de réductions stratégiques des ventes.

La demande de traverses de chemins de fer, surtout dans l'est du Canada, a généré une hausse de 11,2 % des ventes par rapport à l'exercice précédent, tandis que les ventes de poteaux pour sociétés de services publics au Canada ont enregistré une augmentation de 13,2 % pendant la même période. Les services de traitement du bois à usage résidentiel affichent une croissance de 31,5 % par rapport à 2001, grâce aux avancées réalisées

Répartition des ventes par secteur géographique (% des revenus)

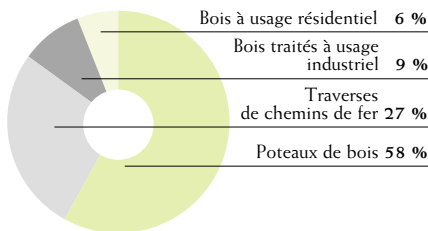


dans le marché en croissance du bois à usage résidentiel en Ontario, que dessert notre usine de Guelph. Les ventes de poteaux pour sociétés de services publics à l'étranger ont baissé de 4,6 % par rapport à l'exercice antérieur. Quant aux ventes de bois traité à usage industriel, elles ont décliné de 2,1 % par rapport à 2001, car nous avons délaissé certains segments moins rentables de ce marché pour nous concentrer sur les éléments plus rentables.

Sur le plan géographique, les ventes aux États-Unis ont augmenté de 4,5 M\$, soit de 34 % par rapport à 2001, pour s'élever à 17,9 M\$ à la fin de l'exercice 2002. La Société est en effet devenue un fournisseur d'importance auprès de nombreuses sociétés de services d'électricité aux États-Unis, et un concurrent avec lequel il faut compter sur le marché transfrontalier des traverses de chemins de fer. En outre, le sapin de Douglas qui nous vient de l'Ouest est très en demande de la part de nombreuses sociétés menant des projets dans le secteur des transmissions aux États-Unis. Au Canada, les ventes globales ont augmenté de 7,6 %, soit 4,9 M\$, pour atteindre 68,6 M\$ en 2002. Les ventes à l'exportation totalisaient 10,1 M\$ à la fin de l'exercice 2002, en légère baisse par rapport aux 10,6 M\$ inscrits un an plus tôt.

La marge brute est passée à 15,4 % des ventes en 2002, de 12,7 % qu'elle était en 2001. Cette hausse est attribuable à l'efficacité accrue des activités et aux améliorations apportées à la combinaison optimale des produits.

Ventes par produit (% des revenus)



Les frais de vente et d'administration se sont établis à 5,2 M\$, ou 5,4 % des ventes, en baisse marquée par rapport aux 6,2 M\$, ou 7 % des ventes, engagés au cours de l'exercice antérieur. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'incidence sur un exercice complet des mesures de réduction des coûts et des compressions de personnel adoptées vers la fin de l'exercice 2001. Par ailleurs, le remboursement non récurrent de primes pour l'indemnité pour accidents de travail pour des périodes antérieures, ainsi que les charges non récurrentes engagées en 2001 relativement à une évaluation d'acquisition et les fermetures à Delson, au Québec, ont contribué à la baisse des frais de vente et d'administration.

La dotation aux amortissements s'est maintenue à 2,5 M\$ en 2002 comme en 2001.

Les charges financières ont baissé de 25,9 % pour se fixer à 1,3 M\$ en 2002, contre 1,8 M\$ en 2001. Cette baisse reflète la faiblesse des taux d'intérêt en 2002, ainsi que le service de la dette et la diminution globale de la dette bancaire découlant de l'amélioration du fonds de roulement de la Société.

La charge d'impôts sur le revenu s'est élevée à 2,1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, ce qui représente un taux d'imposition réel de 36 %, soit un taux légèrement inférieur à celui de 36,4 % appliqué en 2001.

Le bénéfice net s'est établi à 3,7 M\$, ou 0,41 \$ par action, en 2002, contre 488 000 \$ ou 0,05 \$ par action, en 2001. En terme de pourcentage des ventes, le bénéfice net est passé de 0,6 % à 3,8 % des ventes en 2002.



Ventes

(en milliers de dollars)



* Inclut les ventes de 14,3 M\$ liées au verglas de janvier 1998.

Liquidités et ressources en capital

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation ont augmenté de 2,7 M\$, passant de 3,1 M\$ au 31 décembre 2001 à 5,8 M\$ un an plus tard. Les liquidités dégagées par les variations hors caisse du fonds de roulement, particulièrement par suite des réductions des stocks, ont fait progresser de 7,7 M\$ le total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, passé de 3,4 M\$ en 2001 à 11,1 M\$ à la fin de l'exercice 2002.

Les fonds provenant de l'exploitation ont été affectés à la réduction de 5,0 M\$ et 4,5 M\$ respectivement de la dette bancaire à court et à long termes, depuis le 31 décembre 2001. Les comptes créditeurs ont également été réduits, de 7,2 M\$, au cours de la même période. L'amélioration de la situation au chapitre des flux de trésorerie a permis à la Société de tirer plus grand avantage des escomptes de règlement offerts par les fournisseurs, et de développer de nouvelles sources d'approvisionnement en bois, dans les cas où le paiement rapide constitue un avantage concurrentiel.

Le fonds de roulement s'établissait à 21,4 M\$ au 31 décembre 2002, en hausse de 700 000 \$ par rapport aux 20,7 M\$ inscrits un an plus tôt. Le ratio du fonds de roulement s'est également amélioré, passant de 1 : 54 à 1 : 80 au cours de l'exercice 2002, tandis que le ratio d'endettement passait de 0,37 : 1 au 31 décembre 2001 à 0,20 : 1 à la fin de l'exercice à l'étude. La vigueur de la situation financière de la Société démontre clairement la réussite de sa stratégie centrée sur une réduction des coûts et de la dette.

La Société est en conformité avec la totalité de ses clauses restrictives incluses dans ses facilités de crédit depuis le refinancement bancaire le 15 février 2002.

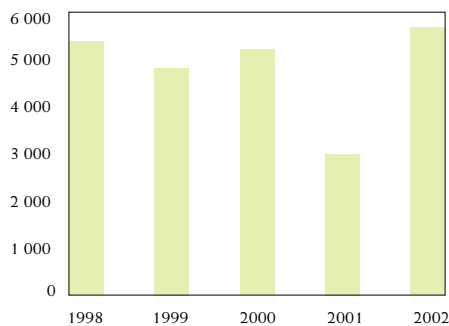
L'avoir des actionnaires s'est hissé à 35,4 M\$ en 2002, ce qui représente une valeur comptable de 3,91 \$ par action; en 2001, l'avoir était de 31,6 M\$, ou 3,50 \$ par action.

Les fonds utilisés pour les dépenses en immobilisations se sont élevés à 1,4 M\$ en 2002, en baisse de 500 000 \$ par rapport au 1,9 M\$ inscrit en 2001. La dépense la plus élevée à ce chapitre a été effectuée à l'usine de Guelph, pour accroître la capacité de traitement du bois à usage résidentiel et mener à terme la conversion nécessaire pour assurer le traitement du bois au moyen du cuivre amine quaternaire, un nouveau produit de préservation qui n'est pas à base d'arsenic, approuvé pour usage résidentiel. L'usine de Truro a également été convertie et les produits à usage résidentiel y sont maintenant traités avec le nouveau produit de préservation. La conversion de l'usine de Delson devrait être achevée au premier trimestre 2003. Le solde des dépenses en immobilisations se rapporte à la modernisation de certaines pièces d'équipement, à l'achat de matériel mobile et à des projets de conformité environnementale.

Dividendes

Le 18 mars 2003, le conseil d'administration de la Société a modifié sa politique en matière de dividendes, selon laquelle la décision de verser un dividende sera désormais évaluée semestriellement plutôt qu'une seule fois par année, en fonction des résultats financiers et

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation* (en milliers de dollars)



* Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

des besoins de liquidité de la Société. Au vu des résultats meilleurs de 2002 et des prévisions optimistes pour 2003, le conseil a déclaré un premier dividende semestriel de 0,04 \$ par action ordinaire à verser aux actionnaires inscrits en date du 3 avril 2003. La Société ne peut aucunement garantir le versement futur de dividendes, ni le montant de tels dividendes éventuels.

Risques et incertitudes

La direction est d'avis que Stella-Jones pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme de bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations potentielles du prix du bois. Néanmoins, la Société jouit d'une position concurrentielle enviable au sein de son secteur, et celle-ci est accentuée par sa capacité de s'approvisionner rapidement en bois de charpente de qualité, que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers et autres fournisseurs.

Il est par ailleurs possible que des modifications considérables soient apportées aux lois et règlements sur l'environnement, ce qui constitue un autre risque pour la Société. La direction croit cependant que son engagement sur le plan environnemental, en ce qui a trait à ses usines et à l'ensemble de son exploitation, s'il est soutenu par les investissements requis, permettra à Stella-Jones de continuer à respecter les exigences en vigueur en matière de réglementation environnementale.

La Société est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change en raison de ses

exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement couverts par des achats. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour couvrir les entrées nettes en dollars US liées à des contrats.

Perspectives

L'incertitude entourant l'économie, ici comme à l'échelle internationale, au cours de la prochaine année est semblable à la situation à laquelle faisait face la Société au début de l'année 2002. Nous avons alors décidé de nous centrer sur les éléments de nos activités sur lesquels nous pouvions exercer un contrôle, et de concentrer les activités sur les produits et secteurs dont nous pouvions espérer tirer des résultats satisfaisants. Cette stratégie a déjà fait la preuve de son efficacité, et nous comptons donc poursuivre dans cette voie.

Nous sommes heureux de déclarer qu'en 2002, nos principaux objectifs d'accroissement de la rentabilité et des rentrées de fonds ont été largement atteints et, comme nous l'avions prévu à pareille date l'an dernier, nos résultats financiers se sont progressivement redressés au cours de l'exercice. Nous prévoyons assister de nouveau en 2003 à une amélioration progressive, à mesure que se concrétisera la pleine incidence économique des mesures de réduction des coûts et d'accroissement de la productivité mises en place à la fin de 2001 et au début de 2002. Nombre des charges non récurrentes associées à ces changements, particulièrement les indemnités de départ, ne devraient pas se répéter, et les économies salariales s'étendront sur un exercice complet. D'autres charges non récurrentes ont également été engagées pour sortir de certains

marchés ou segments de produits. Nous avons révisé nos infrastructures d'exploitation et de gestion, et les avons ramenées à un niveau qui soutiendra plus efficacement notre volume actuel d'activité.

Nous devons néanmoins relever un certain nombre de défis au cours de la prochaine année. En effet, la hausse des prix de l'énergie, qui influe directement sur le prix de nos matières premières et sur nos frais d'exploitation, aura une incidence négative sur nos marges directes. Et en raison de la surcapacité dans notre secteur d'activité, il sera difficile de recourir à court terme cette escalade des coûts.

Au cours de l'exercice 2000, des évaluations de base, présentées dans les documents de recommandations techniques, ont été menées pour le compte d'Environnement Canada dans les usines de la Société ainsi que dans toutes les usines de préservation du bois au Canada, par des experts-conseils en environnement. Dans le cadre de ces évaluations, toutes les usines de préservation du bois au Canada étaient tenues de soumettre, au 31 décembre 2001, un plan d'action visant tous les éléments à corriger d'ici la fin de l'année 2005. La Société est à jour dans son calendrier de réalisation du plan d'action soumis pour les cinq usines.

En 2003, nous investirons environ 2,0 M\$ dans l'amélioration et l'accroissement des systèmes de traitement de l'air et de l'eau usée à notre usine de Delson, au Québec. Cette usine, notre principale usine de production de traverses, est la plus grande de tout l'est du Canada pour ce qui est des poteaux destinés aux sociétés de services publics.

L'industrie du traitement du bois au Canada et aux États-Unis a fait le choix d'éliminer d'ici le mois de décembre 2003 l'utilisation de l'arséniate de cuivre et de chrome (ACC) comme agent de préservation du bois à usage résidentiel. L'ACC sera réservé au traitement du bois à usage industriel, tels les poteaux pour sociétés de services publics et le bois d'œuvre

à usage industriel. Stella-Jones a été la première société au Canada à utiliser le cuivre amine quaternaire (CAQ) un agent de préservation de nouvelle génération, approuvé pour usage résidentiel. Nous avons à cette fin converti trois cylindres, soit un à chacune des usines de Delson, Guelph et Truro, pour assurer le traitement au CAQ, et nous avons installé un nouveau cylindre à l'usine de Guelph, en vue de la croissance des activités de traitement pour fins résidentielles en Ontario. Nous travaillons également étroitement avec un important grossiste de bois d'œuvre de l'est du Canada afin de mieux desservir le marché du bois à usage résidentiel, et nous prévoyons que ce secteur affichera une croissance élevée au cours de l'année à venir.

Nous prévoyons une baisse marquée des exportations outre-mer en 2003. Au cours de l'année 2002, nous avons terminé les livraisons pour plusieurs contrats internationaux et nous n'avons rien au carnet de commandes pour 2003. Le manque de nouveaux contrats est essentiellement imputable à la concurrence de nouveaux acteurs sur le marché, et au désavantage que constitue le taux de change depuis deux ans sur notre marché traditionnellement vigoureux du Moyen-Orient. Nous continuerons de répondre aux appels d'offres sur les marchés étrangers qui nous semblent proposer un rendement adéquat compte tenu du risque, mais les exportations ne seront pas notre voie privilégiée de croissance. L'incidence de la diminution de ces ventes sur la rentabilité globale de la Société sera minime compte tenu des très faibles marges bénéficiaires qu'elles nous ont procurées.

Nous estimons que la consolidation de notre industrie est inévitable, en raison du nombre d'usines de traitement au Canada, du marché disponible et des investissements en immobilisations qui seront requis au cours des années à venir pour se conformer aux normes environnementales. Le renforcement de notre situation financière nous procurera les ressources nécessaires pour saisir les occasions intéressantes d'investissement qui se présenteront.

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les trois membres sont des administrateurs externes et non reliés. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Le président et chef de l'exploitation,

Le vice-président, Finances,

(signé)

Brian McManus

(signé)

George T. Labelle, CA

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Stella-Jones Inc. aux 31 décembre 2002 et 2001 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Montréal (Québec)

Le 14 février 2003

États financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

	2002	2001
	\$	\$
<i>Aux 31 décembre 2002 et 2001</i>		
Actif		
Actif à court terme		
Comptes débiteurs (notes 3 et 6 d))	11 865 391	10 377 778
Stocks (notes 4 et 6 d))	34 999 891	45 315 782
Frais payés d'avance	416 815	1 924 084
Impôts sur le revenu	–	459 097
Impôts futurs (note 8 a))	798 000	578 000
	48 080 097	58 654 741
Immobilisations corporelles (notes 5 et 6 c))	21 150 575	22 012 730
Impôts futurs (note 8 a))	205 000	187 000
	69 435 672	80 854 471
Passif		
Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 6 a))	11 183 913	16 230 749
Comptes créditeurs et charges	9 852 010	16 906 361
Impôts sur le revenu	1 731 829	–
Partie à court terme de la dette à long terme (note 6)	3 894 104	4 848 569
	26 661 856	37 985 679
Dette à long terme (note 6)	3 133 821	6 994 790
Impôts futurs (note 8 a))	3 678 000	3 726 000
Avantages sociaux futurs (note 9)	607 099	533 043
	34 080 776	49 239 512
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)	16 499 561	16 480 200
Bénéfices non répartis	18 855 335	15 134 759
	35 354 896	31 614 959
	69 435 672	80 854 471

Approuvé par le Conseil,

(signé)

Tom A. Bruce Jones, CBE
Administrateur

(signé)

Richard Bélanger, CA
Administrateur

États financiers consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2002	2001
	\$	\$
<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2001</i>		
Ventes	96 652 333	87 828 972
Dépenses		
Coût des ventes	81 798 301	76 630 823
Frais de vente et d'administration	5 233 714	6 153 355
Amortissement des immobilisations corporelles	2 472 592	2 479 554
	89 504 607	85 263 732
Bénéfice d'exploitation	7 147 726	2 565 240
Frais de financement (note 6 h))	1 332 150	1 798 523
Bénéfice avant impôts sur le revenu	5 815 576	766 717
Charge d'impôts sur le revenu (note 8 b))		
Exigibles	2 381 000	208 000
Futurs	(286 000)	71 000
	2 095 000	279 000
Bénéfice net de l'exercice	3 720 576	487 717
Bénéfice net par action ordinaire (note 7 b))	0,41	0,05
Bénéfice net dilué par action ordinaire (notes 2 b) et 7 b))	0,41	0,05

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

	2002	2001
	\$	\$
<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2001</i>		
Solde au début de l'exercice	15 134 759	15 273 356
Bénéfice net de l'exercice	3 720 576	487 717
	18 855 335	15 761 073
Dividendes sur les actions ordinaires	-	(626 314)
Solde à la fin de l'exercice	18 855 335	15 134 759

États financiers consolidés

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2002	2001
	\$	\$
<i>Pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2001</i>		
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	3 720 576	487 717
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 472 592	2 479 554
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(163 700)	(34 592)
Avantages sociaux futurs	74 056	59 844
Impôts futurs	(286 000)	71 000
	5 817 524	3 063 523
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(1 487 613)	1 132 070
Stocks	10 315 891	(7 968 014)
Frais payés d'avance	1 507 269	(703 025)
Impôts sur le revenu	459 097	272 025
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges (note 5 b))	(7 227 945)	7 999 534
Impôts sur le revenu	1 731 829	(418 768)
	5 298 528	313 822
	11 116 052	3 377 345
Activités de financement		
Diminution de l'endettement bancaire	(5 046 836)	(2 048 296)
Augmentation de la dette à long terme	6 436 023	4 000 000
Versements sur la dette à long terme	(11 251 457)	(3 032 374)
Émissions d'actions ordinaires	19 361	183 598
Dividendes	-	(626 314)
	(9 842 909)	(1 523 386)
Activités d'investissement		
Nouvelles immobilisations corporelles (note 5 b))	(1 436 843)	(1 903 959)
Produit à l'aliénation d'immobilisations corporelles	163 700	50 000
	(1 273 143)	(1 853 959)
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	-	-
Espèces et quasi-espèces au début et à la fin de l'exercice	-	-
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	1 314 977	1 794 120
Impôts sur le revenu payés	215 748	344 177

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2002 et 2001

1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale, Guelph Utility Pole Company Ltd., préparés selon la méthode de l'achat pur et simple.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les résultats réels peuvent varier de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le coût actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers, en particulier ceux à court terme tels les espèces et quasi-espèces, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges, se rapproche de leur juste valeur marchande.

Constatation des produits

Les ventes sont constatées à la livraison des biens si les conditions de paiement ne sont pas assujetties à une clause d'acceptation. Dans les cas où il existe une période d'acceptation, les produits sont constatés au moment de l'acceptation par le client.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

Bâtiments	jusqu'à 40 ans
Équipements de production, d'antipollution et de bureau et matériel roulant	de 2 ans à 20 ans

Impôts sur le revenu

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Conversion de devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de conversion sont inclus dans les résultats.

Instruments financiers

La Société gère son exposition au risque de change à l'égard des rentrées de fonds nettes prévues en dollars US par l'utilisation de contrats de change à terme. Les gains ou les pertes sur ces opérations de couverture figurent avec les frais de couverture correspondants, au poste des ventes au moment où la transaction est complétée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

2 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

- a) Le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté, prospectivement, les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») concernant la comptabilisation des rémunérations à base d'actions et autres paiements à base d'actions. Ces recommandations n'exigent pas l'application de la méthode de la juste valeur pour comptabiliser l'attribution de rémunérations à base d'actions, excepté pour les rémunérations à base d'actions qui rencontrent certains critères spécifiques. L'utilisation de la méthode de la juste valeur est requise pour les attributions de rémunérations à base d'actions aux personnes non employées par la Société.

La Société a choisi d'enregistrer une dépense pour les options octroyées à ses employés en utilisant la méthode de la juste valeur, déterminée en utilisant le modèle d'évaluation « Black-Scholes ». Ce modèle détermine la juste valeur des options d'achat d'actions, et la différence entre le prix de levée des options et leur juste valeur au moment de l'octroi est amortie aux résultats durant la période de service de l'employé.

Conformément aux dispositions transitoires, la Société a adopté la nouvelle recommandation pour les attributions octroyées après le 1^{er} janvier 2002. Aucune dépense n'a été imputée aux résultats pour la période se terminant le 31 décembre 2002 puisque l'effet de cette recommandation n'est pas significatif.

- b) Le 1^{er} janvier 2001, la Société a adopté les recommandations de l'ICCA en ce qui a trait au calcul du bénéfice par action.

3 COMPTES DÉBITEURS

	2002 \$	2001 \$
Clients	11 632 608	9 545 947
Autres	232 783	831 831
	11 865 391	10 377 778

4 STOCKS

	2002 \$	2001 \$
Matières premières	23 740 652	30 034 468
Produits finis	11 259 239	15 281 314
	34 999 891	45 315 782

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2002		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Bâtiments	4 720 231	1 202 413	3 517 818
Équipements de production	22 415 111	9 330 662	13 084 449
Matériel roulant	1 095 862	1 037 080	58 782
Équipements antipollution	6 778 131	2 345 726	4 432 405
Équipements de bureau	591 468	534 347	57 121
	35 600 803	14 450 228	21 150 575

	2001		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Bâtiments	4 720 231	978 972	3 741 259
Équipements de production	21 446 236	7 827 235	13 619 001
Matériel roulant	1 085 137	903 564	181 573
Équipements antipollution	6 391 207	2 005 760	4 385 447
Équipements de bureau	591 468	506 018	85 450
	34 234 279	12 221 549	22 012 730

Notes afférentes aux états financiers consolidés

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

- a) Les immobilisations corporelles incluent les biens acquis en vertu de contrats de location-acquisition dont le coût s'établit à 1 449 665 \$ et l'amortissement cumulé à 958 734 \$ (respectivement 1 449 665 \$ et 726 741 \$ en 2001).
- b) Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 1 610 437 \$ (1 898 773 \$ en 2001), dont des immobilisations corporelles pour un montant de 257 390 \$ acquises au moyen de contrats de location-acquisition et de 356 202 \$ (182 608 \$ en 2001) acquises par la prise en charge de comptes créditeurs et charges directement liés. Des décaissements totalisant 1 436 843 \$ (1 903 959 \$ en 2001) ont été effectués pour l'achat des immobilisations corporelles.
- c) Au 31 décembre 2002, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles qui n'ont pas été mises en service s'élevait à 1 022 022 \$ (269 838 \$ en 2001).

6 DETTE À LONG TERME

	2002 \$	2001 \$
Emprunt à terme non renouvelable (note 6 a))	2 500 000	7 000 000
Billet à payer (note 6 b))	1 226 250	1 771 250
Prêts des actionnaires ultimes, non garantis et subordonnés, portant intérêt au taux de 8,5 %, remboursables sur demande	900 000	900 000
Emprunts hypothécaires (note 6 c))	2 026 042	1 498 003
Obligation en vertu de contrats de location-acquisition (note 6 g))	375 633	674 106
	<u>7 027 925</u>	<u>11 843 359</u>
Moins la partie à court terme	<u>3 894 104</u>	<u>4 848 569</u>
	<u>3 133 821</u>	<u>6 994 790</u>

- a) La Société a une facilité de crédit comprenant un crédit d'exploitation sur demande de 25 000 000 \$, incluant une facilité pour les cautions de soumission et de bonne fin jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une marge de crédit sur demande, renouvelable, de 9 726 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'un montant nominal maximal de 25 000 000 \$ ainsi qu'un emprunt à terme non renouvelable de 5 000 000 \$.

Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 0,75 %. L'emprunt à terme non renouvelable porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 % et le solde est remboursable en deux versements égaux de 1 250 000 \$ le 1^{er} juillet 2003 et le 1^{er} janvier 2004, ou sur demande dans le cas d'un changement défavorable significatif dans la situation ou dans les perspectives financières de la Société. En vertu des anciennes facilités, l'emprunt à terme portait intérêt à un taux moyen pondéré de 4,5 % au 31 décembre 2001.

Une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens de la Société et une garantie de premier rang en faveur de l'institution bancaire en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques seront portées en garantie de la nouvelle facilité. La Société doit également respecter certaines clauses restrictives afférentes à cette facilité.

- b) Dans le cadre de l'acquisition de Guelph Utility Pole Company Ltd. en 2000, la Société a émis au vendeur un billet portant intérêt au taux préférentiel, avec un taux plancher de 5 % et un taux plafond de 7 %, et remboursable en versements trimestriels de 136 250 \$.
- c) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 6,7 % au 31 décembre 2002 (7,9 % au 31 décembre 2001) et sont garantis par des hypothèques sur certaines immobilisations avec une valeur nette comptable de 3 524 588 \$ (2 350 930 \$ au 31 décembre 2001). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en novembre 2006.
- d) Les comptes débiteurs et les stocks ont également été portés en garantie des cautions de soumissions et de bonne fin.
- e) La juste valeur de la dette à long terme a été estimée à 6 928 433 \$ au 31 décembre 2002 (11 609 363 \$ au 31 décembre 2001) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles à la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

6 DETTE À LONG TERME (suite)

- f) Les versements globaux pour les paiements de la dette à long terme, excluant l'obligation en vertu de contrats de location-acquisition requis durant chacun des quatre prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement s'établissent comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 décembre 2003	3 685 987
2004	2 194 840
2005	513 312
2006	258 153
	6 652 292

- g) Les paiements minimaux futurs découlant de contrats de location-acquisition sont les suivants :

	\$
Exercices se terminant les 31 décembre 2003	227 442
2004	150 049
2005	24 521
Total des loyers minimaux futurs	402 012
Moins les intérêts (au taux moyen pondéré de 7,2 %)	26 379
Solde de l'obligation	375 633
Moins la partie à court terme	208 117
	167 516

- h) Les frais de financement se détaillent comme suit :

	2002	2001
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	313 165	764 889
Autres intérêts	1 018 985	1 033 634
	1 332 150	1 798 523

7 CAPITAL-ACTIONS

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé en nombre illimité

Actions privilégiées pouvant être émises en séries

Actions ordinaires

Émis

	2002		2001	
	Actions	\$	Actions	\$
Solde au début de l'exercice	9 043 462	16 480 200	8 947 348	16 296 602
Régime d'options	-	-	80 000	155 675
Régime d'achat d'actions	9 638	19 361	16 114	27 923
Solde à la fin de l'exercice	9 053 100	16 499 561	9 043 462	16 480 200

- b) Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des options d'achat d'actions et autres titres dilutifs calculé selon la méthode du rachat d'actions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

7 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2002	2001
Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires	3 720 576 \$	487 717 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	9 047 741	9 002 112
Effet de dilution des options d'achat d'actions	30 032	13 309
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation	9 077 773	9 015 421
Bénéfice net par action ordinaire	0,41 \$	0,05 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,41 \$	0,05 \$

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux membres du conseil, de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les membres du conseil, de la direction et du personnel de la Société.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995 et le 15 mars 2001, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 800 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le cinquième des options octroyées peut être levé pendant chaque année suivant la date de l'octroi. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant le moment où l'option est octroyée et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Les options seront incessibles et caduques, dans le cas d'un employé, soit 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être administrateur de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation :

	2002		2001	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$
En circulation au début de l'exercice	499 095	2,19	484 100	2,06
Octroyées	30 000	2,00	322 495	2,16
Annulées	(29 285)	2,04	(227 500)	1,93
Levées	—	—	(80 000)	1,95
En circulation à la fin de l'exercice	499 810	2,19	499 095	2,19
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	284 884	2,23	223 099	2,24

La juste valeur des options octroyées en 2002 était de 5 700 \$ (0,19 \$ l'option).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

7 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les options suivantes étaient en circulation au 31 décembre 2002 :

	Options en circulation			Options pouvant être levées		
	Accordées en	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Année d'expiration
	1995	41 600	3,28	41 600	3,28	2005
	1996	37 500	2,10	37 500	2,10	2006
	1997	52 500	1,76	52 500	1,76	2007
	1998	15 000	1,93	15 000	1,93	2008
	2000	15 000	2,20	9 000	2,20	2010
	2001	308 210	2,16	123 284	2,16	2011
	2002	30 000	2,00	6 000	2,00	2012
		499 810		284 884		

d) Régime d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour le régime d'achat d'actions des employés est de 120 000. En vertu du régime, les employés peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. En 2002, 9 638 actions (16 114 en 2001) ont été émises pour ce régime à un prix moyen de 2,01 \$ l'action (1,73 \$ en 2001). Au 31 décembre 2002, le nombre total d'actions émises en vertu de ce régime est de 94 329 (84 691 au 31 décembre 2001).

8 IMPÔTS SUR LE REVENU

- a) Les actifs d'impôts futurs à court terme résultent principalement des charges courues, les actifs d'impôts futurs à long terme résultent principalement des avantages sociaux futurs, et les passifs d'impôts futurs à long terme résultent principalement des immobilisations corporelles.
- b) Les taux réels d'imposition sur le revenu diffèrent des taux de base fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	2002 %	2001 %
Taux fédéral de base moins la déduction provinciale	29,12	29,12
Taux combiné d'imposition provinciale	11,43	13,31
	40,55	42,43
Déduction de fabrication et de transformation	(6,98)	(8,09)
Autres	2,45	2,05
Taux réel d'impôt sur le revenu	36,02	36,39

Notes afférentes aux états financiers consolidés

9 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à ses retraités des régimes collectifs d'assurance-vie et d'assurances de soins médicaux et dentaires. Ces régimes sont sans capitalisation.

- a) Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2002	2001
	\$	\$
Évolution de l'obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	611 373	473 199
Coût des services rendus au cours de l'exercice	36 421	27 972
Intérêts débiteurs	41 048	35 893
Prestations versées	(4 307)	(4 021)
Perte actuarielle	105 257	78 330
Solde à la fin de l'exercice	789 792	611 373
Obligation nette à la fin de l'exercice	789 792	611 373
Moins la perte actuarielle non amortie	182 693	78 330
Passif au titre des prestations constituées	607 099	533 043
Composante de la charge de l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	36 421	27 972
Intérêts débiteurs	41 048	35 893
Amortissement de la perte actuarielle	894	-
Charge nette	78 363	63 865

- b) Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2002	2001
Taux d'actualisation	6,50 %	6,50 %
Taux de croissance de la rémunération	4,50 %	4,50 %

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins médicaux couverts par les régimes de 10 % a été présumé pour 2002. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer de 0,5 % par année pour atteindre 5 %.

10 ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

- a) La Société a émis des garanties de 2 738 034 \$ (4 226 694 \$ au 31 décembre 2001) en vertu de diverses cautions de soumissions et de bonne fin.

- b) Les loyers minimaux futurs à verser en vertu de contrats de location-exploitation sont les suivants :

	\$
Exercices se terminant les 31 décembre 2003	410 029
2004	174 117
2005	121 902
2006	96 760
2007	96 760
Par la suite	1 931 980
	2 831 548

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes dues aux changements dans les exigences légales, de leur mise en application et de la mise au point des procédés technologiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

11 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats. La Société utilise aussi des contrats de change à terme comme couverture des entrées de fonds nettes prévues en dollars US. Les prix sur les contrats à l'exportation sont généralement établis bien à l'avance des dates d'expéditions et, pour gérer son risque de fluctuation lié aux variations de taux de change, la Société vend à terme les dollars US à recevoir. Les contrats de change à terme ayant une valeur nominale totale de 13 000 000 \$ US ont des dates d'expiration allant de janvier 2003 à décembre 2007, des valeurs nominales allant de 300 000 \$ US à 1 000 000 \$ US et des taux prédéterminés allant de 1,5850 à 1,6125. Au 31 décembre 2002, la perte non matérialisée sur ces contrats était de 269 000 \$.

Risques de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2002, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car 53 % (74 % au 31 décembre 2001) de la dette à long terme de la Société est à taux variable.

Risques de crédit

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit.

Les comptes clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec de grandes entreprises.

12 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	2002 \$	2001 \$
Actionnaire majoritaire		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	200 000	200 000
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	100 000	100 000
Intérêts sur prêts	76 500	76 500

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Aux 31 décembre, les bilans incluent les montants suivants avec des apparentés :

	2002 \$	2001 \$
Comptes créditeurs à l'actionnaire majoritaire	50 000	50 000
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	63 774	63 774

13 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit celui de la production et de la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Au 31 décembre 2002, les ventes à l'exportation s'élevaient approximativement à 28 004 000 \$ (24 052 000 \$ en 2001), dont 17 855 000 \$ (13 412 000 \$ en 2001) provenant des États-Unis. Les autres ventes à l'exportation proviennent de divers pays situés en Amérique centrale, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique.

En 2002, la Société avait un client représentant 11 % des ventes. En 2001, aucun client ne représentait plus de 10 % des ventes de la Société.

Administrateurs et dirigeants

Conseil d'administration

Richard Bélanger, CA⁽¹⁾

Président et chef de la direction,
Bois Daaquam inc.
(société de produits forestiers)
Sainte-Foy (Québec)
Administrateur depuis mars 1997

Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze⁽¹⁾⁽²⁾

Vice-président du conseil et
chef des services financiers,
Kruger inc.
(producteur de bois d'œuvre et de papiers)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva⁽²⁾

Vice-président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président,
Stella S.p.A.
*(fabricant de poteaux pour sociétés
de services publics)*
Président du conseil,
Sirti S.p.A.
*(société de conception, d'entretien et d'installation
de systèmes de télécommunications, de transmission
et d'électricité)*
Milan, Italie
Administrateur depuis juillet 1993

Arthur P. Earle, C.M., F.I.C.I.⁽¹⁾⁽³⁾

Administrateur de sociétés,
Beaconsfield (Québec)
Administrateur depuis octobre 1992

Brian McManus

Président et chef de l'exploitation,
Stella-Jones Inc.
Westmount (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette⁽²⁾⁽³⁾

Présidente et chef de la direction,
Pageau Goyette et associés limitée
(société de services de gestion)
Présidente,
Sorinco inc.
(installation de recyclage)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

Daniel Picotte⁽³⁾

Associé,
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
(cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

Dirigeants

Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil et chef de la direction

Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

Brian McManus

Président et chef de l'exploitation

George T. Labelle, CA

Vice-président, Finances

Marla Eichenbaum

Conseillère juridique et secrétaire de la Société

Bernard Lucas

Vice-président et directeur général,
Région de l'Ouest

Gordon Murray

Vice-président, Environnement et technologie,
et directeur général, Région de l'Atlantique

Martin Poirier

Directeur général, Région centrale

Rémi Godin, C.G.A.

Contrôleur

Filiale – Haute direction

Rick Thompson

Directeur général,
Guelph Utility Pole Company Ltd.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Conseillers juridiques

Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.

⁽¹⁾ Membre du comité de vérification

⁽²⁾ Membre du comité de la rémunération

⁽³⁾ Membre du comité sur l'environnement

Renseignements sur la Société

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 7 mai 2003
9 h 30
Hôtel Inter-Continental Montréal
Salon Saint-Jacques
360, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec)

Information boursière

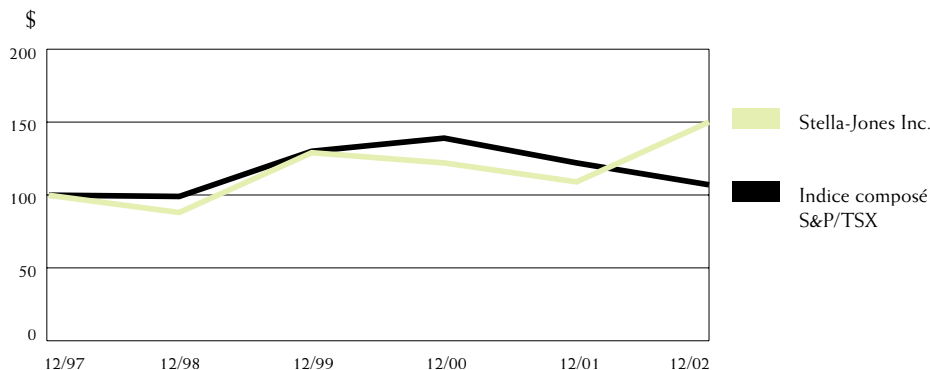
Inscription : Bourse de Toronto
Symbole boursier : SJ
Premier appel public à l'épargne : 1994
Actionnaire majoritaire : Stella Jones International S.A. (69 %)
Haut/Bas (52 semaines du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002) : 3,25 \$ / 1,75 \$
Cours de l'action en date du 27 mars 2003 : 3,00 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2002 : 9,1 millions

Politique en matière de dividendes

Le 18 mars 2003, le conseil d'administration de la Société a modifié sa politique en matière de dividendes, selon laquelle la décision de verser un dividende sera désormais évaluée semestriellement plutôt qu'une seule fois par année, en fonction des résultats financiers et des besoins de liquidité de la Société. Au vu des résultats meilleurs de 2002 et des prévisions optimistes pour 2003, le conseil a déclaré un premier dividende semestriel de 0,04 \$ par action ordinaire. À l'exception de l'exercice 2002, la Société a versé un dividende annuel de 0,07 \$ par action depuis le mois de mai 1999.

Rendements globaux cumulatifs comparés sur cinq ans*

Stella-Jones Inc. et indice composé S&P/TSX



*100 \$ investis dans des actions ou titres indiciaires au 31 décembre 1997, y compris le réinvestissement des dividendes de l'exercice terminé le 31 décembre.

Rendements globaux cumulatifs

	1998	1999	2000	2001	2002
Cours de clôture	1,75 \$	2,50 \$	2,30 \$	2,00 \$	2,75 \$
Ratio cours-bénéfice	4,27	6,41	6,57	40,00	6,71
Ratio cours-valeur comptable	0,60	0,77	0,65	0,57	0,70

Adresses de la Société

Siège social

7^e étage
4269, rue Ste-Catherine Ouest
Westmount (Québec)
H3Z 1P7
Téléphone : (514) 934-8666
Télécopieur : (514) 934-5327
Courriel : montreal@stella-jones.com

Colombie-Britannique

Usine et bureau de ventes
25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
Téléphone : (604) 521-4385
Télécopieur : (604) 526-8597
Courriel : n.west@stella-jones.com

Usine

7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
Téléphone : (250) 561-1161
Télécopieur : (250) 561-0903
Courriel : p.george@stella-jones.com

Ontario

Usine et bureau de ventes
Guelph Utility Pole Company Ltd.
7818 Wellington Road 22
Box 154, R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
Téléphone : (519) 822-3901
Télécopieur : (519) 822-5411
Courriel : info@guelphpole.com
Site Web : www.guelphpole.com

Centre de distribution

555 Station Street
Belleville (Ontario)
K8N 5A2
Téléphone : (613) 966-2637
Télécopieur : (613) 966-4521

Québec

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier
Delson (Québec)
J0L 1G0
Téléphone : (450) 632-2011
Télécopieur : (450) 632-3211
Courriel : delson@stella-jones.com

Usine d'écorçage

805, chemin Grande Ligne
Hérouxville (Québec)
G0X 1J0
Téléphone : (418) 365-6369
Télécopieur : (418) 365-6308
Courriel : herouxville@stella-jones.com

Nouvelle-Écosse

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
Téléphone : (902) 893-9456
Télécopieur : (902) 893-3874
Courriel : truro@stella-jones.com



Stella·Jones
SJ

Consultez notre site Web au www.stella-jones.com

